



## Compte rendu

### de l'Assemblée générale 2016

S.M.L.H.  
Section du Var

Comité de La  
Seyne sur Mer  
Six Fours les  
Plages  
Saint Mandrier  
sur Mer

1.- Suite à une convocation en date du 11 octobre 2016, l'assemblée annuelle 2016, relative à l'exercice 2015, du Comité de la SMLH de La Seyne sur Mer s'est tenue le vendredi 25 novembre 2016, à 10 heures, à La Seyne sur Mer, dans les locaux de l'hôtel-restaurant "Le Poséidon".

2.- Après avoir rendu les honneurs au Drapeau et hommage aux sociétaires décédés, le Président du Comité, Paul Carmagnole, a présenté le programme de la journée et les membres du bureau à la vingtaine de sociétaires présents. Il a, par ailleurs, indiqué que 36 sociétaires avaient donné leur pouvoir.

Il a salué la présence :

- du Colonel (er) Serge Lahondès, Secrétaire de la Section du Var et représentant de son Président, Monsieur le Commissaire général Lasserre retenu par une autre assemblée générale
- du LCL (er) Denis Perrier, représentant le Député-maire de Six-Fours, par ailleurs, membre de notre Comité.
- Il a signalé la présence de l'Ingénieur Général de l'Armement Jean-Pierre Duranton et du Colonel (er) Marcel Le Cleach qui viennent de rejoindre le Comité, et du Commandant Pierre Hellard qui malgré son grand âge nous a fait l'honneur de sa présence.

3.- Dans son compte rendu d'activités, le Président a indiqué que les effectifs du Comité étaient en baisse, les apports (promotions exceptionnelles dans l'ordre, mouvements inter-comités....) compensaient difficilement les départs). Les effectifs globaux s'établissent comme suit :

Effectifs au 1/1/2015	Effectifs au 31/12/2015
149	154

Cette situation satisfaisante en 2015, a-t-il ajouté, ne se poursuit pas en 2016 où la déflation est importante (effectif actuel 133 sociétaires).

Il a donc fait appel une nouvelle fois aux membres du Comité pour recruter de nouveaux sociétaires.

4.- Dans son rapport moral, le Président a rendu compte des diverses actions effectuées au niveau du Comité dans le cadre :

- **de la Solidarité (2 actions)** dont participation ( 6 personnes ) à une manifestation organisée après des attentats de 2015,
- **de l'Honneur en action** (prix sous forme de bons d'achats délivrés aux lauréats du 8<sup>ème</sup> Challenge de la Prévention Routière organisée à Six-Fours les Plages). Cette action en direction de nos adolescents est poursuivie pour l'année scolaire 2016-2017.

- **de l'Entraide** en direction et au profit des sociétaires afin de maintenir le lien:
    - \* Outre l'accompagnement des familles (4) lors des décès, le Comité a effectué des visites en milieu hospitalier et dans les maisons de retraite (3).
    - \* Un dossier a été constitué pour l'attribution d'une aide financière à une veuve de sociétaire.
    - \* Divers concours ont été apportés pour le déplacement de sociétaires à mobilité réduite.
- Deux activités de cohésion ont été organisées le samedi 13 juin 2015 au restaurant " L'Olivette " à Six-Fours les Plages, et le 12 novembre 2015 au Poséidon à La Seyne sur Mer.

- **du Prestige de l'Ordre.** S'inscrivent dans cette perspective :
  - \*30 participations aux manifestations et cérémonies patriotiques,
  - \* 3 visites aux Autorités.

**5.-** S'agissant **du fonctionnement du Comité**, il estime, que le seul travail administratif représente environ 600 heures par an, pour 3 membres du bureau (Président, Secrétaire, Trésorier)

Le bureau, a-t-il précisé, doit être renouvelé, après 3 mandats successifs de 3ans pour le Président, le Secrétaire, l'un des Vice-présidents (M. Heurtault), lors de la prochaine Assemblée Annuelle. Une permutation des responsabilités reste envisageable par les statuts de la SMLH. Des membres du bureau actuel ayant indiqué qu'ils envisageaient de se retirer, le Président fait, dès à présent, appel, aux bonnes volontés.

Par ailleurs, il estime que chacune des communes constituant le Comité doit être représentée par un Vice-président bien identifié, y demeurant, ce qui n'est pas le cas notamment pour Saint-Mandrier. Il souhaite aussi pouvoir disposer d'un délégué en charge des actions de cohésion.

**Nota :** après la réunion, Monsieur l'IGA Marcellesi a indiqué au Président qu'il acceptait de représenter dès à présent de nous représenter à Saint Mandrier.

**6.-** A la demande du Président, le Trésorier, Monsieur Jean - Bernard Molines, a présenté le **compte rendu financier** qui s'établit comme suit :

	:	<b>1222,68 €</b>
<b>Avoir</b> (banque BRED BP) au 31/12/2014	:	1000,00 €
<b>Recettes en cours d'exercice :</b>	:	1000,00 €
- Allocations reçues de la Section	:	1691,00 €
- Allocations d'entraide reçues de la section	:	165,00 €
- Produits des manifestations au profit des seuls sociétaires	:	417,00 €
- Produits des manifestations au profit des personnes extérieures à la SMLH	:	-----
- Dons reçus de la Section	:	4273,00 €
Soit un total de recettes 2015	:	4273,00 €
<b>Dépenses en cours d'exercice :</b>	:	667,08 €
- Frais de fonctionnement	:	1446,75 €
- Entraide au profit des seuls sociétaires	:	2211,00 €
- Dépenses des manifestations au profit des seuls sociétaires	:	150,00 €
- Dépenses des manifestations au profit des personnes extérieures à la SMLH	:	70,00 €
- Prestige de l'Ordre au profit de personnes extérieures à la SMLH	:	167,92 €
- Frais d'assemblée générale	:	-----
Soit un total de dépenses 2015	:	4712,75 €
<b>Solde bancaire théorique</b> (Bred Banque populaire) au 31/12/2015	:	782,93 €
- Eléments différés (recettes/dépenses)	:	0,00 €
<b>Solde comptable au</b> 31/12/2015	:	<b>782,93 €</b>

*NB : la présentation formatée du présent bilan répond aux besoins relatifs à son intégration dans celui de la Section.*

7.– Le Colonel (er) Serge Lahondès, Secrétaire de la Section du Var et représentant de son Président a évoqué l'actualité de la SMLH au travers des préoccupations relatives :

- à la diminution du nombre de sociétaires accentuée par la non-adhésion des nouveaux décorés y compris les militaires tout en faisant remarquer que cette désaffection concerne aussi les associations patriotiques,
- aux problèmes financiers liés à la diminution des adhésions et aux difficultés budgétaires rencontrées dans la gestion du château du Val et de Costeur -Solviane.

Sur ce dernier point, il est très difficile de trouver une solution car il s'agit de legs faits à la SMLH. Le problème des résidents permanents doit être réglé.

Il a, par ailleurs évoqué, les débuts de polémiques liées :

- dans un premier temps, aux inquiétudes relatives à l'attribution de la Légion d'Honneur aux victimes du terrorisme.

Conscient que la SMLH n'avait pas à prendre parti dans cette polémique, notre Président de Section a toutefois jugé utile d'en informer le général d'armées (2S) Hervé Gobillard, Président national de la SMLH.

La communication bien maîtrisée du Grand Chancelier de la Légion d'honneur sur ce sujet semble avoir apaisé ces inquiétudes.

- dans un second temps, aux incidences protocolaires découlant de la création d'une médaille pour les Victimes du Terrorisme.

Pour la Section du Var, le Colonel (er) Serge Lahondès a confirmé la déflation des effectifs : en demi-teinte pour 2014, se poursuivant en 2015 et 2016 avec notamment pour cette dernière année 27 radiations.

Aussi a-t'il incité les comités à faire un effort dans le recrutement des nouveaux retraités.

Il a précisé que la Section du Var conformément à sa devise avait développé une politique culturelle susceptible de fédérer les sociétaires et de rendre plus attractive la SMLH.

Pour ce faire :

- un site d'information culturelle a été créé,
- une croisière à thème a été organisée en 2016 avec un succès indéniable. Toutefois l'expérience ne pourra pas être renouvelée avant 2018.

Il s'est par ailleurs félicité de la contribution de notre Comité à la vie de la Section du Var puisqu'à la suite du décès de Monsieur Jean –Pierre Pradier qui en était le trésorier, deux de nos membres se sont portés volontaires pour lui succéder.

Ainsi Messieurs Dominique Planet et Frédéric Fouquet rempliront désormais respectivement les fonctions de trésorier et trésorier-adjoint.

8.–Un repas réunissant 27 personnes dans le cadre convivial de la salle de restaurant du Poséidon a clôturé ce rendez-vous statutaire annuel.

9.–Le bureau du Comité vous souhaite à tous un joyeux Noël et une bonne année 2017 ;

*En lengo nostro :*

***Bouano annado, granado e accompagnado, al'an que ven, se sian pas maï si quen pas mens !***

Paul Carmagnole  
Président du Comité  
Le 15 décembre 2016

